

Esprit de

N°03
Juillet - Août 2021



FAMILLE

La lettre d'informations de l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Oise



DOSSIER

Vers une parentalité apaisée



Pages 2-3

FOCUS ASSOCIATION

Le Tcho Café des Ricochets



Page 4

MISSION

CIDFF : Le réflexe égalité



Page 4



Une rentrée sous le signe de la parentalité

La rentrée scolaire est l'un des temps forts de la relation parents-enfants. Après des mois d'école à la maison plus ou moins bien tolérés,

nous formons le vœu que cette rentrée de septembre 2021 ne soit pas trop perturbée par les mesures liées à la pandémie.

Mais, à la rentrée comme le reste de l'année, la relation parents-enfants ne va pas nécessairement de soi. Les rapports peuvent se dégrader, provoquant des difficultés à communiquer, un sentiment d'impuissance, un mal-être, voire un conflit ouvert. Dans le cas d'une séparation du couple, les enfants, comme l'un ou les deux parents, peuvent avoir du mal à trouver leur place dans le nouvel équilibre familial, qu'il soit monoparental ou recomposé. Et la loi de bioéthique votée fin juin redistribue encore les cartes de la structure des couples parentaux.

Ces situations de crise peuvent se dénouer pour peu qu'elles soient prises en compte assez tôt, avant d'en arriver à un blocage. Les professionnelles de la médiation et de l'accompagnement à la parentalité de l'UDAF 60 apportent un soutien précieux, une écoute bienveillante, des pistes de réflexion, des outils pour évoluer. Comme d'autres associations intervenant dans des domaines spécifiques, l'UDAF 60 est aux côtés des parents qui en ont besoin : il leur suffit de solliciter l'Espace Famille Solidarité, qui les aidera à apaiser les tensions et réharmoniser les relations. Excellente rentrée à toutes et à tous !

Jean-Pierre Sénard
Vice-président UDAF 60

Vers une parentalité apaisée



Pas toujours facile d'être parent. L'Espace Famille Parentalité de l'UDAF 60 accompagne ceux qui éprouvent -ou pensent éprouver- des difficultés dans leur rôle éducatif.

Nathalie et Audrey en témoignent : les groupes de parole de l'UDAF 60 les aident significativement dans leur rôle de parents... et au-delà.

« Il faut une très grande maturité pour être capable d'être parent, car cela implique d'être conscient que ce n'est pas une situation de pouvoir, mais une situation de devoir, et qu'on n'a aucun droit à attendre en échange » : la psychanalyste Françoise Dolto le reconnaît en 1985 dans son ouvrage La cause des enfants, le « métier » de parents est loin d'être simple. Et au vu des conséquences que peuvent avoir des incohérences parentales sur l'équilibre et le développement des enfants, adultes de demain, on mesure toute l'importance des dispositifs de soutien qui se sont mis en place à partir des années 2000. C'est lors de la Conférence de la famille en 1998 qu'apparaît le projet politique de soutenir la parentalité. Les membres du Comité national de soutien à la parentalité créé en 2010 la définissent comme « l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. » Ils s'accordent sur son caractère multi-dimensionnel

(juridique, matériel, économique, culturel, psychologique), sa neutralité, son caractère évolutif et sa finalité : l'intérêt supérieur de l'enfant.

« Dessine-moi un parent »

« Nous offrons aux parents un espace de neutralité, de bienveillance et de non-jugement » Béatrice Kuhlmann, responsable Espace Famille Parentalité de l'UDAF 60.

En 2018, le ministère des solidarités et de la santé a publié la stratégie nationale de soutien à parentalité pour la période 2018-2022, joliment baptisée « Dessine-moi un parent ». Ce document fixe les contours de l'action publique pour accompagner les parents dans leurs responsabilités. Déjà en 2016, selon une étude réalisée par la Caisse Nationale d'Allocation Familiale, « plus de deux parents sur cinq jugent difficile l'exercice de leur rôle », et ceci d'autant plus que les structures familiales ont évolué : « un enfant sur cinq vit dans une famille monoparentale, dans 82 % des cas une maman avec un ou plusieurs enfants, un enfant sur neuf

vit dans une famille recomposée... » Pour répondre localement à ces enjeux, l'UDAF 60 a créé en 2019 l'Espace Famille Parentalité composé de quatre personnes : sa responsable Béatrice Kuhlmann, médiatrice familiale comme sa collaboratrice Nathalie Rubio, la conseillère conjugale et familiale Martine Bystriansky et leur assistante Louise Djebbari. Ce service prend en charge plusieurs missions intimement liées : la médiation familiale, le conseil conjugal et familial et le soutien à la parentalité. « Notre objectif est d'être un trait d'union pour organiser de nouveaux liens » explique Béatrice Kuhlmann.

Neutralité et bienveillance

Seules, en couple, en présence ou non des enfants, les personnes en demande sont reçues en entretien individuel. « Ces personnes nous sont adressées par nos partenaires, ou viennent spontanément par le bouche-à-oreille » détaille Martine Bystriansky. « Dans tous les cas, elles sont accueillies et prises en charge en fonction de leur besoin. » En matière de soutien à la parentalité, les situations

sont diverses, difficultés relationnelles avec l'enfant, problèmes de communication ou d'éducation. « Certains parents culpabilisent, ont peur de mal faire, ne parviennent pas à trouver leur juste place : notre action vise à leur permettre de se faire à nouveau confiance en tant que parent, de savoir fixer le cadre éducatif dont l'enfant a besoin » analyse Béatrice Kuhlmann. « Nous leur proposons un espace de neutralité, de bienveillance et de non-jugement ; mais nous ne leur apportons pas de solution toute faite : c'est à eux d'aller chercher leurs propres ressources et compétences pour apporter la réponse adaptée » insiste-t-elle. « Même lorsque le père et la mère sont séparés, ils restent parents : malgré leurs différends personnels, il est essentiel pour l'intérêt de leur(s) enfant(s) qu'ils parviennent à constituer une « équipe parentale » pour exercer conjointement l'autorité parentale » poursuit Nathalie Rubio. Parce qu'être parent, c'est assumer un certain nombre de devoirs encadrés par la loi : un devoir de protection et d'entretien, d'éducation, de gestion du patrimoine. Manon Levasseur, juriste au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et

des Familles (CIDFF) de l'Oise, délivre ainsi toutes les informations utiles aux parents, gratuitement et de façon confidentielle. « Il s'agit de leurs obligations vis-à-vis de l'enfant et vis-à-vis de l'autre parent en cas de séparation, pension alimentaire, résidence alternée, droits de visite... » développe la jeune femme, qui reçoit les familles sur sept sites du ressort du Tribunal de Beauvais.

Libérer la parole

Parallèlement aux entretiens individuels, des groupes de parole d'accompagnement à la parentalité sont organisés par l'UDAF 60 dans ses locaux de Beauvais, Creil ou Clermont, dans des écoles ou des centres sociaux, et même en milieu carcéral où les détenus demeurent néanmoins parents. Ces rendez-vous constituent un temps collectif où sont partagés les ressentis, questionnements et solutions, dans le respect et l'écoute de l'autre. Lieu d'échange et de remise en question, le groupe de parole permet de rompre l'isolement, notamment des familles monoparentales, de favoriser des rap-

ports coopératifs, de retrouver une estime de soi. Elaborés en concertation avec les participants, les thèmes abordés sont multiples : le rôle équitable de chacun des parents, comment accompagner les enfants dans leur vie d'élève, comment renforcer le lien parent-école... Pour Nathalie, maman solo d'un adolescent de 15 ans et d'un fils aîné décédé à l'âge de 5 semaines dont le souvenir l'accompagne au quotidien, « le groupe de parole mensuel est à la fois un pilier, une béquille, un espace de liberté et de confidentialité. Même si nos histoires sont toutes différentes, nous traversons toutes des difficultés similaires. » Audrey, qui élève seule sa fille de dix ans née d'un inceste, a mis un an avant de pouvoir s'exprimer au sein du groupe : « les autres participantes ont su créer un climat de confiance qui m'a permis de me libérer de ce poids. Dans le groupe, on peut parler ou se taire, rire ou pleurer, évacuer sa colère... il n'y a jamais de jugement, il n'y a que de la solidarité ». Et une profonde humanité. ■

RENCONTRE AVEC...

Jocelyne Dahan

Esprit de Famille : Comment est apparue la médiation familiale en France ?

Jocelyne Dahan : A la fin des années 80, la seule réponse apportée aux difficultés des parents était judiciaire. Nous étions quelques-uns qui voulions trouver des accords plus humains et mieux adaptés. J'ai pu contribuer à l'institutionnalisation de la médiation familiale, notamment avec la création, au début des années 90, d'une commission européenne qui a publié en 1992 une charte européenne de formation. Un diplôme d'Etat de médiateur familial a été institué en 2004. Praticienne depuis 30 ans, je suis aussi formatrice et j'ai publié une dizaine d'ouvrages sur le sujet, seule ou en collaborations.

En quoi la parentalité est-elle au cœur de la médiation familiale ?

J D : La notion de parentalité apparue à la fin du XX^{ème} siècle a fait éclater la perception de la famille triangulaire que nous connaissions jusque-là.



Le concept de la « coparentalité » apparaît en 2002 dans le Code Civil : il vise à mettre à égalité les enfants nés hors ou dans le mariage. On ne définit plus la parentalité de façon verticale, du père au fils, mais comme l'indique Irène Théry, de manière horizontale, de l'enfant vers les adultes qui sont pour lui des personnes significatives, même si elles n'ont pas de lien biologique avec lui. C'est le cas notamment dans les familles recomposées, où l'on parle de « beau-parentalité ».

Que va changer la loi bioéthique adoptée fin juin ?

J D : Toute parentalité est singulière, et plus encore avec les nouvelles mesures de procréation médicalement assistée pour toutes, y compris les couples de femmes et les femmes seules. Je ne peux pas avoir de jugement sur ce sujet, je reçois la famille telle qu'elle est et je m'efforce de l'accompagner au mieux. La PMA a été un réel progrès pour les couples, mais est interrogée par nombre d'enfants nés par ce biais, à la recherche de leur père biologique. Et si la gestation pour autrui est toujours interdite en France, les enfants nés à l'étranger par GPA sont là et il faut bien faire avec eux ! Pour ma part, je continuerai à apporter mon soutien aux enfants et aux parents dans toute leur singularité, pour construire une société forte, avec des citoyens debout. ■



Christine Guenet dirige le CIDFF 60 depuis près de 15 ans.

« Depuis 2015, la mission des 106 CIDFF de France est inscrite dans le Code de l'action sociale et des familles : mettre à disposition des femmes et des familles toutes informations tendant à promouvoir les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à lutter contre les violences et les préjugés sexistes » détaille la directrice du CIDFF 60

CIDFF, le réflexe égalité

Le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de l'Oise est pleinement engagé pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Il y a malheureusement encore fort à faire en la matière...

Christine Guenet. Concrètement, ses actions se déroulent dans quinze points d'informations sur l'ensemble du département et se répartissent en trois grands volets. L'information juridique d'abord : trois juristes reçoivent des femmes, des hommes, des couples, voire des professionnels pour les informer sur toutes les questions de droit, de la famille en priorité, mais aussi d'autres domaines comme le droit des étrangers, du travail... Le deuxième axe du CIDFF concerne l'insertion professionnelle des femmes : deux conseillères spécialisées les accompagnent vers l'emploi grâce à différents dispositifs d'aide et les soutiennent dans la lutte contre les discriminations. Enfin, depuis 2019, une psychologue reçoit les femmes en souff-

rance, majoritairement victimes de violences : comme les demandes d'informations juridiques, ces entretiens ont connu une forte augmentation en 2020 du fait des conséquences de la pandémie sur la vie des familles. Par ailleurs, le CIDFF assure des actions de sensibilisation auprès de publics adultes et en milieu scolaire. Les rapports filles-garçons, le respect de l'autre et de son corps, le harcèlement... en dehors des années Covid, ce sont en moyenne 4 000 personnes qui sont informées chaque année dont la moitié de scolaires, collégiens, lycéens et de plus en plus souvent des écoliers. Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour apprendre à vivre ensemble dans l'équité, la tolérance et le respect. ■

Une parenthèse de complicité au Tcho Café

Depuis dix ans, le Tcho Café accueille les enfants jusqu'à onze ans et leur(s) parent(s) pour un moment hors du temps de partage et de proximité.

« C'est un lieu intermédiaire, qui n'est ni l'école ni la maison, où parents et enfants peuvent expérimenter une autre relation dans la bienveillance et la pédagogie active » : avec ses deux comparses Céline Pichon et Claire Story, Isabelle Hasenmeyer a créé en 2011 l'association Ricochets, pour proposer aux familles cette bulle de bien-être. D'abord itinérant dans les différents quartiers de Beauvais, à l'ASCA, Voisinlieu pour tous, dans des écoles ou des centres de loisirs, Le Tcho Café s'est installé en 2013 dans un local de 100 m² au centre commercial Clairefontaine à Saint-Jean. Trois jours par semaine, les mercredis, vendredis et samedis, les familles du quartier -et de toute la ville- viennent jouer, lire ou inventer des histoires, participer à des ateliers créatifs ou à des groupes de discussion, prendre un café... et même ne rien faire ! Médiatrice culturelle de formation, Isabelle Hasenmeyer

est aujourd'hui entourée de quatre collaborateurs et de nombreux bénévoles. « Les trois axes qui sous-tendent notre action sont d'accueillir les familles dans leur diversité sociale et ethnique, de soutenir la parentalité et d'impliquer les habitants : c'est ainsi que notre conseil d'administration est composé pour moitié de familles du quartier, tout en restant ouvert sur la ville » précise la responsable. Agréé par la Caisse d'Allocations Familiales depuis 2015 comme « espace de vie sociale », le Tcho Café a mis en place en 2019 un espace spécifique pour les tout-petits jusqu'à 3 ans, pour répondre à leurs besoins particuliers de socialisation et de préparation à la séparation. Lieu



Isabelle Hasenmeyer fondatrice de l'association de Ricochets.

d'expérience à l'échelle des enfants et de leur parent dans un rapport de confiance, de respect, d'ouverture au monde et d'éducation à la paix, le Tcho Café compte aujourd'hui plus de 200 adhérents et reçoit en moyenne 80 personnes par jour. Pour une bouffée de douceur et de convivialité. Soutenir une relation positive entre les enfants et leur(s) parent(s), c'est la vocation du Tcho Café créé et dirigé par Isabelle Hasenmeyer. ■